



Mairie de Larnaud

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 8 AVRIL 2022

Présents : Bornot-Faivre Carine, Gorse Cyril, Guerret Laurent, Guyot David, Marty Paule, Naudin Martine, Noblet Jean-Yves, Noblet Patrick, Rousset Ghislain, Vernet Corinne
Absents : Antier Pierre, Blondeau-Bozon Sophie, Laubépin Ivan, Perron Gaël, Tacchini-Noël Olivia,
Secrétaire de séance : Marty Paule

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 11 Mars 2022

Unanimité

Affaires financières

1) Présentation et vote du budget Pièce Rougemont 2022

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion de conseil nous avons présenté le budget, mais nous ne l'avons pas voté car il n'était pas inscrit à l'ordre du jour.

Il projette à nouveau la proposition de budget primitif qui a été envoyée aux conseillers avec la convocation.

Le budget n'appelant aucune question, monsieur le Maire met au vote le budget annexe primitif « Pièce Rougemont » qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

BUDGET ANNEXE ROUGEMONT	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	160 664.00 €	160 664.00 €
INVESTISSEMENT	30 000.00 €	30 000.00 €
TOTAL	190 664.00 €	190 664.00 €

Unanimité

Urbanisme

2) Point sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire fait le point des dossiers en cours et de ceux qui sont acceptés.

Déclaration préalable	Création fenêtre en pignon	Acceptée	Ngo Van Jérémy
Déclaration préalable	Pose d'isolation extérieure	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Pose panneaux photovoltaïques	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Installation Mobil home	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Changement huisseries	En cours	Non communicable

Monsieur le Maire rappelle que les dossiers en cours d'instruction ne sont pas communicables au tiers.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud
Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud

Affaires Générales

3) Signature d'une convention de mise à disposition : Service partagé CCBHS

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si tout le monde a bien reçu le projet de convention qui a été envoyé avec la convocation.

Après projection de la convention et relecture des différents points, il demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention qui couvrira la période allant du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2026

Unanimité

4) Délibération : Contribution 2021 des communes au budget du SDIS

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2020, le SDIS avait demandé à la communauté de communes Bresse haute Seille (CCBHS) de payer la contribution pour toutes les communes qu'elle regroupait, ceci pour faciliter la gestion comptable.

Les communes avaient délibéré dans ce sens et devaient donc verser leur contribution à la CCBHS qui devait ensuite la reverser en une seule fois au SDIS.

Cette délibération a été retoquée par le Préfet au motif que tous les transferts de charges doivent nécessairement faire l'objet d'une CLECT (Commission Locale des charges transférées).

Pour le versement de l'année 2021, la CCBHS pourra néanmoins procéder par le biais d'une convention avec les communes, ceci afin de ne pas pénaliser le SDIS qui, de ce fait, n'a pas encore été payé.

Unanimité

5) Signature d'une convention de participation à la contribution budgétaire du SDIS pour l'année 2021

Compte-tenu des éléments exposés au ci-dessus, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention de participation au SDIS pour l'année 2021.

Unanimité

Lien Social

6) Retour sur la mise à disposition du F3 Maternelle pour les réfugiés ukrainiens

Un appel aux dons a été fait auprès de la population pour meubler cet appartement qui est aujourd'hui totalement fonctionnel et prêt à accueillir une famille dès son arrivée.

Le film de présentation est visible sur le site internet de la commune.

Des dons en numéraire ont aussi été reçus qui permettront de faire des courses et de pallier les premières dépenses de nourriture ou autre.

Un collectif est en train de se mettre en place avec les personnes prêtes à donner du temps pour aider les familles à se déplacer pour les courses, les démarches administratives

Mme Marty est allée jeudi soir à une réunion de l'association AJIR (Accueil Jurassien Intercommunautaire de réfugiés) qui se charge aussi de l'accueil de familles.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud

Par ailleurs une réunion est organisée par le biais de l'AMF pour expliquer les démarches et les aides auxquelles ces réfugiés pourront avoir droit afin que nous puissions les épauler au mieux...

Jean-Yves Noblet voit Mr Caire Nicolas samedi, dont la femme est ukrainienne, elle va passer voir également dans quelle mesure elle peut nous aider.

Pierre et Jacqueline Antier viendront également mardi soir pour la première réunion du collectif afin de nous faire un retour sur leur expérience avec la famille qui est logée dans leur chalet.

7) Présentation du programme des ateliers proposés par l'ABRAPA

Un premier atelier a eu lieu en novembre qui était complet avec 10 personnes. Un autre est en cours autour de la mémoire, 6 séances, qui réunit actuellement 5 personnes.

L'ADMR propose également des ateliers gratuits.

En tout état de cause, aucun financement n'a été prévu au budget pour de nouveaux ateliers cette année.

Afin d'alterner les intervenants et varier les propositions d'ateliers, l'ADMR sera contactée par Mme Martine Naudin pour nous faire d'autres propositions

8) Avancement des travaux du City-stade

Nous avons eu une visite de sécurité aujourd'hui avant ouverture de l'aire de jeux (pyramide et balançoire). Celui-ci a validé l'ouverture, malgré quelques remarques.

Reste à terminer le cheminement piéton et installer la table de pique-nique, ainsi que le terrain de pétanque.

Bâtiment

9) Avancement sur projet multigénérationnel

Monsieur le Maire a reçu début mars Mr Romain Damotte, représentant du département, cabinet Novéa. Il voulait savoir quel était notre projet et ce que nous en attendions.

Ils nous a informé que 15 projets seront retenus par le département (sur 38 présentés), privilégiant les habitats inclusifs voire handicapés, et comprenant entre 6 et 10 logements.

L'étude Soliha, commandée par la commune, a débuté. Une première réunion se tiendra prochainement en mairie pour avancer ensemble sur le projet avec les élus de la CCBHS, les assistantes maternelles, et les membres de la commission communale.

10) Avancement sur réfection du toit de l'église

Visite de Mr Langdorf, représentant de la préfecture et détaché pour l'accompagnement aux petites communes, venu accompagné d'architectes paysagistes qui préconisent plutôt la rénovation à l'identique.

L'idée de cette réunion n'était pas tant d'avoir un avis sur l'aspect esthétique que sur le rendement de la toiture photovoltaïque.

Le SIDEC va donc réaliser une note à ce sujet pour nous donner une étude alternative à celle que nous avons actuellement (réalisée par une entreprise qui est à la fois juge et partie).

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud
Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud

Si ce projet devait aller plus avant, il faudrait alors penser à organiser une réunion publique et une consultation citoyenne.

A savoir : le photovoltaïque n'est pas subventionnable (sauf au sol, éventuellement dans une friche).

Questions diverses

11) Retour sur les diverses réunions

Conseil Communautaire :

La CCBHS va relancer une étude ornithologique (la dernière date de 2008) sur la zone Natura 2000.

5 vélos électriques ont été achetés et seront mis en location

Réfection de toutes les tables d'orientation

Création d'une aire de camping-car derrière la médiathèque de Bletterans (chemin de la foule).

Espace de loisirs de Desnes : une convention a été signée pour une activité nautique non motorisée.

Travaux sur les médiathèques.

La CCBHS va acquérir des tribunes mobiles qui pourront être mises à disposition des associations (sauf juillet et août où elles seront à Château-Chalon)

CLIP :

Comité Local d'information et de Propositions :

Concerne le centre d'enfouissement à cheval sur Les-Repôts et Courlaoux, composé de 10 alvéoles de 1 ha chacune, dont 5 sont pleines.

Un projet (privé) de photovoltaïques est à l'étude sur le site qui pourrait fournir l'électricité pour 2000 habitants.

Visites possibles : 25 avril ou 20 juin à 10h00, les élus peuvent y aller.

Prochaine réunion le 9 juin.

24 Juin Assemblée Générale à Fontainebrux à 20h30.

7 novembre visite ouverte au public.

Développement économique :

La CCBHS s'est porté acquéreur d'un terrain mis en vente par un agriculteur. Cependant, la commission a émis un avis défavorable le prix de vente étant fixé à 4.5 € / m2 alors que le terrain voisin s'est vendu à 3€.

OCA

Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le renouvellement du contrat de Caroline Lebaillif. Personne très dynamique qui a reçu le prix national de la meilleure communauté de Communes pour l'organisation de la journée nationale du commerce de proximité.

Projet de marché tournant : difficulté pour trouver des producteurs. Espère quand même arriver à monter son projet.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud

Enfance et Jeunesse

Essentiellement axé sur la présentation du programme vacances et de la programmation des séjours été qui sera diffusé prochainement sur l'espace famille.

Réflexion sur le règlement intérieur des accueils de loisir collectifs des mineurs.

Vie Scolaire

Ayant subi beaucoup de retards de bus en début d'année, un protocole avait été proposé au-delà de 10 minutes de retard, pour un accompagnement des enfants au centre périscolaire.

Finallement, ce protocole perturbe l'organisation car les encadrants ne sont plus en nombre suffisant. Les enfants resteront donc à l'école plutôt que d'aller au Péri.

Capteurs de CO2 : Il a été convenu de prendre un capteur nomade.

Diagnostiques obligatoires sur les écoles ? Vérifier quels sont les protocoles et s'ils ont été faits un jour Voir avec Eva Vauzeille, responsable des bâtiments à la CBBHS.

Point ménage : Rachel précise qu'il n'a jamais été aussi bien fait, mais il est peut-être possible de l'alléger un peu devant l'augmentation substantielle des coûts.

Le partenariat avec le réseau communes forestières va commencer l'an prochain avec la classe des CE1-CE2.

Baisse des effectifs à venir : à la prochaine rentrée seuls 4 enfants doivent faire leur entrée etn maternelle et à nouveau 4 l'année suivante. A l'opposée beaucoup de départ en fin de CM2 (12 et 13 enfants sur les 2 années)

Cette évolution démographique peut également remettre en question le projet de crèche...

SICTOM

La mise en place de la collecte incitative se passe plutôt bien. Il existe actuellement un problème d'approvisionnement en bacs plus grands. Il a donc fallu limiter et prioriser la mise en place pour les familles nombreuses.

Elodie HENRY a demandé à mettre en place un composteur au centre périscolaire . Peut-être en acquérir quelques-uns qui pourront être vendus ensuite prix coûtant à la population ?

Rénovation déchetterie de Bletterans (1 000 000 €uros).

SICOPAL

À la suite des différentes augmentations une hausse de +10% a été actée sur les frais de livraison.

Cependant le prix des repas n'augmentera pas. En contrepartie, 2 fois par semaine, un élément du repas sera enlevé (passera de 5 à 4 composants), tout en maintenant la qualité nutritionnelle, grâce au travail de la diététicienne.

Expérimentation à compter de mai et jusqu'à janvier.

Un point sera fait en octobre pour voir quelles mesures prendre en fonction de l'évolution des prix des fournitures.

Enquête gaspillage alimentaire : seules 3 communes ont répondu. C'est certes un peu contraignant (peser plusieurs fois par semaine les quantité jetées) mais obligatoire. Cela permettra par ailleurs de réajuster les quantités et les choix des aliments pour éviter de jeter.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud



Fête de la Forêt – 11 juin 2022

Point de rendez-vous : Cabane de chasse de Villevieux avec animation par le comité des fêtes de Villevieux qui travaillera sur les thématiques de la forêt, de l'arbre et de sa symbolique. Une partie de l'animation sera également gérée par Fontainebrux avec notamment Eric Cornu qui taillera du bois pour la future charpente de la chapelle, et un sculpteur sur bois à la tronçonneuse.

Visites guidées de la forêt.

Les charbonniers vont fabriquer du charbon et des ferronniers feront des démonstrations.

Le soir le foyer rural de Fontainebrux proposera un repas à la salle des fêtes (paëlla).

Michel Garnier propose un « circuit des étangs » matérialisé sur environ 7 km.

Proposition pour Larnaud : mettre un stand à l'étang Baron autour de la thématique de la pêche et des oiseaux. Pierre Antier a pris des contacts en ce sens et attend des retours

Mr Fillod, de l'association des « croqueurs de pommes » sera contacté également.

Prochaine réunion le 9 mai.

Communes forestières

Pierre Antier s'est rendu à une réunion organisée au sujet des changements climatiques et de leur influence sur la forêt communale.

Intervenants Mme Constantin des communes forestières, également en charge de notre projet conjoint avec l'école, et 2 personnes de l'ONF.

Les préconisations de l'ONF ne semblent pas aller tout à fait dans le même sens que les orientations prises pour la replantation de la parcelle 10.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Le Maire, David GUYOT



Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »